

## TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

#### **ANNONCE DU PROLONGEMENT DU REM VERS L'EST ET LE NORD DE MONTRÉAL : UN INVESTISSEMENT AUSSI MAJEUR DOIT IMPÉRATIVEMENT SE DÉPLOYER DANS UNE PERSPECTIVE MÉTROPOLITAINE**

---

**Couronne Nord, le 15 décembre 2020** – La Table des préfets et des élus de la couronne Nord (TPÉCN) accueille favorablement l'annonce faite par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) sur le prolongement du Réseau express métropolitain (REM) vers l'est et le nord de Montréal. En plus du prolongement de la ligne Bleue, il s'agit certes d'une annonce majeure pour renforcer la mobilité dans l'est de Montréal, ce que nous appuyons.

*« Il est fort malheureux qu'un tel investissement soit planifié sans une perspective métropolitaine et sans tenir compte des contraintes majeures de congestion routière affectant toute la population de l'est de la couronne Nord »* affirme Denis Martin, maire de Deux-Montagnes et préfet de la MRC de Deux-Montagnes.

Les deux MRC de l'est de la couronne Nord, Les Moulins et L'Assomption, représentent une population de près de 290 000 habitants, soit près de 100 000 résidents de plus que les arrondissements de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles et Montréal-Nord réunis.

*« Pourtant, malgré l'annonce d'un investissement de 10 G\$, aucun signal n'est donné, ni par le gouvernement du Québec, ni par la CDPQ pour tenir compte de nos besoins. Ce fut encore une fois, silence radio, comme si la couronne Nord n'existait pas »* déclare Marlene Cordato, mairesse de Boisbriand.

*« Le prolongement du REM doit se faire jusqu'à la couronne Nord pour rejoindre la Ligne de Mascouche et ainsi, corriger une grande partie de la congestion routière devenue insupportable dans ce secteur »* insiste Guillaume Tremblay, maire de Mascouche et préfet de la MRC Les Moulins.

Pour la TPÉCN, la planification du prolongement du REM vers l'est de Montréal doit globalement participer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du Grand Montréal par l'amélioration de la desserte en transport collectif de chacun des secteurs en soi et entre eux.

*« Considérant le manque évident de service efficace de transport collectif sur notre territoire et les impacts du REM sur la Ligne de Mascouche, le prolongement du REM doit se faire jusqu'à la couronne Nord pour la rejoindre et ainsi, corriger la surcharge de notre réseau routier devenue*

*intolérable dans notre secteur. Et malheureusement, ce sont nos usagers qui en paient le prix. C'est tout simplement inacceptable »* conclut Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, préfète de la MRC l'Assomption et présidente de la Table des préfets et élus de la couronne Nord.

C'est dans cet esprit que les préfets et élus de la couronne Nord, solidairement et d'une seule voix, demandent la réalisation, immédiatement, d'une étude de faisabilité portant sur le prolongement du REM dans la partie est de la couronne Nord ainsi que sur l'avenir du train de la Ligne de Mascouche. À ce titre, ils sollicitent une rencontre urgente avec le Premier ministre du Québec, M. François Legault, pour rapidement mettre sur pied un comité de travail réunissant les municipalités des deux MRC de la couronne Nord (Les Moulins et l'Assomption), le ministère des Transports du Québec (MTQ), la CDPQ, ainsi que l'Autorité régionale du Transport métropolitain (ARTM).

### **À propos de la Table des préfets et élus de la couronne Nord**

*La Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) est un espace animé d'un esprit de solidarité et de réciprocité. Elle est une assemblée de cinq municipalités régionales de comté (MRC), de vingt villes et municipalités, représentant 610 000 habitants. Les buts de cette Table sont d'étudier, d'échanger, d'harmoniser leurs prises de position et leurs interventions auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), du Réseau de transport métropolitain (exo), ainsi que d'autres organismes métropolitains et gouvernementaux dans les principaux champs de compétence suivants : l'aménagement du territoire, le transport, l'environnement, le développement économique et le logement social.*

-30-

SOURCE : Yves Phaneuf  
Coordonnateur de la TPÉCN  
[yphaneuf@mrc2m.qc.ca](mailto:yphaneuf@mrc2m.qc.ca)